

sieurs années, je fus surpris du fait, que prouve la similarité des prix demandés dans les différentes soumissions, qu'il existe pratiquement une coalition et un monopole de l'électricité dans ce pays. Il faut se rappeler que l'industrie de l'électricité ne comprend pas seulement l'éclairage et l'énergie, mais aussi le téléphone et les chemins de fer électriques. Lorsqu'il s'est agi de municipaliser le tramway à Toronto, j'ai découvert qu'une vaste somme d'argent avait été ajoutée au coût et simplement gaspillée à cause de ces brevets; en conséquence, le consommateur, l'artisan et le peuple en général ont été forcés de payer un taux plus élevé pour les services hydro-électriques. Une enquête a été tenue à ce sujet en Angleterre et l'on a découvert comment ces monopoles s'étendaient dans tout l'univers et se divisaient ensuite le territoire.

Cette nouvelle loi des brevets du Gouvernement apporte une grande amélioration. J'ai fait remarquer dans d'autres occasions que la loi des brevets des Etats-Unis exigeait que l'article breveté fût manufacturé aux Etats-Unis dans les trois ans qui suivent la date du brevet. A titre de conservateur, la protection en laquelle j'ai foi, c'est la protection pour tout le peuple, non pour quelques gens. Je crois en la protection pour le consommateur, pour l'artisan, pour les gens qui utilisent la lumière et l'énergie dans leurs maisons. Sir James Whitney ne songeait pas à obtenir l'éclairage et l'énergie à bon marché pour les aristocrates, mais bien pour tout le peuple, les cultivateurs et les petits tenanciers et les ouvriers des centres industriels. Durant des années, ces monopoles ont combattu dans l'Ontario pour empêcher la commission hydro-électrique de vendre des appareils et accessoires au public, mais ils ne réussirent pas. Ainsi ils durent réduire leurs tarifs, grâce à la concurrence de la commission hydro-électrique, en dépit du monopole que leur donnait leurs brevets. Nous devons décider si oui ou non il existera un monopole. Naturellement, nous savons qu'un monopole a existé. J'ai traité avec ces derniers, et je sais que nous n'avons aucun recours et qu'il faut payer le prix. Je ne suis pas ici pour critiquer les grosses compagnies de fournitures électriques, comme la Canadian General Electric, la Westinghouse et d'autres, car je sais que depuis quelques années elles ont réduit leurs prix et amélioré les conditions de travail. Sous ce rapport je désire les féliciter, et je crois que quiconque a agi à titre de commissaire doit les féliciter de la grande somme de bien qu'elles ont accompli au Canada en général.

Il s'agit cependant de savoir quelle protection cette loi offre au consommateur. Le Ca-

[M. Church.]

nada sera-t-il pour toujours le paradis terrestre des capitalistes étrangers, ou insérera-t-on dans notre loi des brevets des dispositions en vue de protéger le public consommateur? Comme le secrétaire d'Etat l'a dit, il se peut que les amendements proposés par l'honorable député de Kootenay-Est (M. Stevens) soient irréguliers à cause de la convention qu'a signée l'ancien gouvernement par l'entremise de la Société des nations. Nous devons nous rappeler cependant que durant les cinq prochaines années le plus grand problème au Canada sera celui de la réforme constitutionnelle et parlementaire. En Angleterre, c'est là la plus grave question à l'ordre du jour.

Il y a un an, notre roi a prononcé à la radio des paroles pacifiques. Elles ont dû impressionner ceux qui les ont entendues. Nous devrions être à la mode, suivre le progrès, nous prononcer en faveur de réformes parlementaires et constitutionnelles et, comme il l'a dit, apporter dans la conduite des affaires publiques ces qualités de jugement sain, de patience à toute épreuve et de zèle infatigable que Sa Majesté a si justement recommandés. Je m'intéresse vivement, depuis dix ou quinze ans, à la loi canadienne des brevets et, tout en félicitant le Gouvernement pour la rédaction de ce projet de loi, je regrette que nous dépendions encore à ce sujet de la Société des nations. Je me souviens que Burke a dit il y a plus de cents ans: "Nous ne sommes que des ombres qui courent après des ombres." J'ai devant moi un exemplaire de l'*English Review* du mois de mai qui contient un article intitulé: "Letting in the Socialists." Voici ce que je trouve dans une note au bas de la page:

Le système connu sous le nom de British Electric Grid, dont on a attribué la paternité à M. Samuel Insull, cause beaucoup de préjudice à l'entreprise privée. De plus, il est mauvais au point de vue technique et économique et dangereux au point de vue stratégique.

Je prétends que la nouvelle loi sur l'électricité en Angleterre proposée par le gouvernement MacDonald est du soviétisme tout pur, parce qu'elle exerce une coercition sur le consommateur tout comme sur le producteur. Le consommateur anglais, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un commerçant, ne peut acheter que d'une seule agence. Elle exerce donc une coercition non seulement sur l'importateur et sur le consommateur mais sur tous les intéressés.

J'estime que cette loi n'a pas une assez grande portée. L'enquête faite par la commission sur les écarts de prix a démontré, comme nous le savions depuis dix ans, ce qui se produit pour les lois de brevets quand les inventions sont amodiées et que le consom-